

eGE-0101 Norme de données des gérants d'immeubles à destination de l'OCSTAT

Titre	Données des régies à destination de l'OCSTAT
Code	eGE-0101
Type	norme de procédure
Stade	définie
Version	2.1.1
Statut	approuvée
Validation	2011-06-15
Date de publication	2011-07-13
Révision	2014-04
Remplace	
Langues	Français
Auteur(s)	Etat de Genève
Éditeur / Distributeur	Etat de Genève

Condensé

Ce document a pour but de définir le fichier et les données destinés à être échangés entre l'Etat de Genève et les gérants d'immeubles.

Historique des versions

Version	Auteur	Description
0.12	CTI-GDI JM Scheiwiler	Version de travail.
0.13	OCSTAT	Granularité des champs et diverses modifications.
0.14	CTI-GDI JM Scheiwiler	Modèle de données
0.15	OCSTAT	Règles particulières, RSTALOY, CATOB et formats, VACO, STALOY, NBLOGE, IDE, PRENOM, SURFACE, SURFPPE
0.16	CTI-GDI JM Scheiwiler	Modèle de données
0.17	OCSTAT	Modifications de formes, 900 pour EWID, PIEC9P, CUISINE
1.00	OCSTAT-GDI	IDE
1.10	OCSTAT-CTI	rPieceGe, pieceGe, npa pour preneurBail
2.1.0	OCSTAT-DGSI	Ajouts de valeurs par défaut pour autoriser les champs non renseignés. Modification sur datVac et commune
2.1.1	OCSTAT-DGSI	Restriction des valeurs par défaut sur les champs obligatoires de la structure objet immobilier : typOb, catOb, rpieceGe, etage, statut, loyer, meuble et datVac.

Table des matières

1	Statut du document	4
2	Domaine d'application	4
2.1	Vue d'ensemble	4
2.2	Référence	4
3	Principes.....	4
3.1	Notation.....	4
3.2	Contrôles supplémentaires	4
4	Modèle de données	5
5	Fichier eGE-0101	6
5.1	Structure.....	6
5.2	Valeurs inconnues ou manquantes	6
6	Données utilisées	7
6.1	EN-TETE	7
6.2	BATIMENT	8
6.3	OBJET IMMOBILIER	15
6.4	PRENEUR DE BAIL OU COPROPRIETAIRE	25
	Annexe A – Référence et bibliographie	27
	Annexe B – Collaboration et surveillance	28
	Annexe C – Abréviations	28
	Annexe D – Glossaire.....	28
	Annexe E – Versions	28

1 Statut du document

Le présent document sera publié en l'état aux régies après validation des différentes parties prenantes internes à l'Etat de Genève.

2 Domaine d'application

2.1 Vue d'ensemble

Le fichier eGE-0101 est le vecteur de transmission des données des gérants d'immeubles vers l'OCSTAT. Ce fichier vise à terme à répondre globalement aux besoins des statistiques du domaine bâti (FCBL, loyers, logements et locaux vacants) et à la mise à jour en continu des identifiants fédéraux et cantonaux entre les gérants et l'OCSTAT.

Les descriptions comprennent les champs, les formats (type, longueur), la présence des données, les valeurs admissibles et les règles de construction, le cas échéant.

2.2 Référence

Le document "Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique" a servi de référence lorsque les notions discutées n'existaient pas dans les normes fédérales ou n'étaient pas pertinentes pour le canton de Genève.

Pour les bâtiments et les logements, les champs ont été définis sur la base du document "Registre fédéral des bâtiments et des logements - Catalogue des caractères v3.5" quand cela était possible. Ce document définit les types et formats des champs.

D'autres normes eCH (par exemple eCH-0097) ont été utilisées pour certains champs.

Voir les Références en Annexe A.

3 Principes

3.1 Notation

Les directives présentes dans ce document sont énoncées conformément à la spécification [RFC2119] de l'IETF (Internet Engineering Task Force).

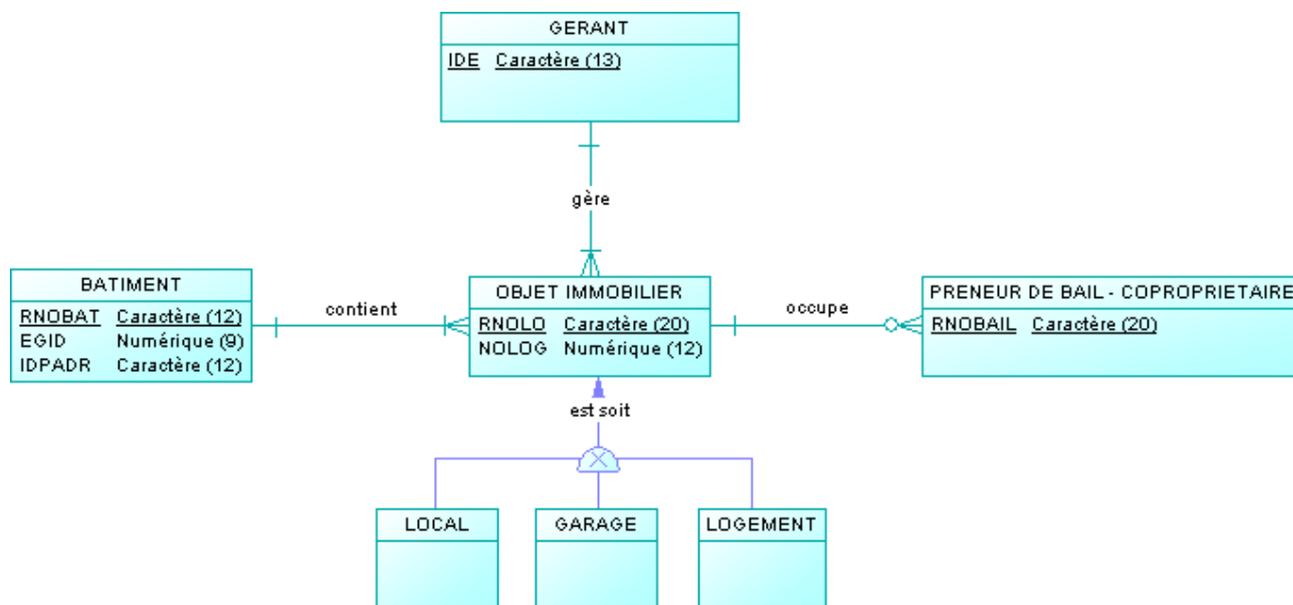
Les directives [OBLIGATOIRE], [RECOMMANDE] et [FACULTATIF] seront utilisées, elles correspondent respectivement à [MUST], [SHOULD] et [MAY] du document en anglais supra mentionné.

3.2 Contrôles supplémentaires

Pour les champs [OBLIGATOIRE], un test de conformité sera effectué et l'import pourra être rejeté le cas échéant.

Pour les champs [RECOMMANDE], un contrôle global sur seuil de remplissage sera effectué et l'import pourra être également rejeté, le cas échéant. Si la valeur est inconnue alors le nombre de ces occurrences est comptabilisé.

4 Modèle de données



Un objet immobilier est soit un logement, soit un local, soit un garage.

Le modèle de données est propre au contexte eGE-0101 qui est centré sur les objets immobiliers :

- dans un flux eGE-0101, tout bâtiment référence au moins un objet immobilier
- de même, le gérant est rattaché à l'objet immobilier, et c'est à travers l'objet immobilier qu'on retrouve le bâtiment.

Un gérant gère un ou plusieurs objets immobiliers : élément de relation IDE.

Un bâtiment contient un ou plusieurs objets immobiliers : élément de relation RNOBAT ou EGID. Un objet immobilier est situé dans un bâtiment et un seul.

Un objet immobilier est géré par un gérant et un seul selon la clé IDE, RNOBAT et RNOLO.

A un objet immobilier correspond zéro un ou plusieurs preneurs de bail ou copropriétaires : élément de relation RNOLO (pour tous les types d'objet immobilier) ou NOLOG (uniquement pour les logements).

5 Fichier eGE-0101

Le schéma XML correspondant à la norme eGE-0101 est référencé dans :

<http://www.ge.ch/gerants-immeubles>

On y trouvera également un exemple de fichier XML eGE-0101.

5.1 Structure

Le fichier se rapportant à un gérant, contiendra un en-tête correspondant à ce gérant auquel seront rattachées toutes les entités en suivant la hiérarchie du modèle de données.

Le document XML devra inclure obligatoirement la version (2-1-0 ou bien 2-1-1) du schéma XML eGE-0101 dans la structure **donneesGerant** :

```
<donneesGerant xsi:noNamespaceSchemaLocation="eGE-0101-2-1-1.xsd" ...
```

La version courante est actuellement la 2-1-1, mais la version 2-1-0 reste toujours en vigueur.

5.2 Valeurs inconnues ou manquantes

Nous vous recommandons fortement de corriger les problèmes de validation XML rencontrés lors d'un premier transfert avec contrôle : cela permettra aux transferts suivants de s'effectuer facilement.

Les champs ayant une valeur par défaut permettent de renseigner une valeur inconnue par une valeur vide pour les champs *recommandés* ou *facultatifs*.

Par contre, avec la version 2-1-1, les valeurs par défaut ont été supprimées pour les champs *obligatoires* dans la structure « Objet immobilier » et il est donc nécessaire de remplir ces champs par une valeur possible.

Les champs obligatoires concernés sont typOb, catOb, rpieceGe, etage, statut, loyer, meuble et datVac. En particulier, pour un logement non vacant, la date de début de vacance datVac doit être renseignée avec une valeur prévue à cet effet : <datVac>0</datVac> (voir chapitre 6.3.21, règle particulière).

Valeurs autorisées pour les champs obligatoire dans la structure « objet immobilier » si manquantes, inconnues ou autres

Champs	Schéma version 2-1-0	Schéma version 2-1-0 (valeur par défaut)	Schéma version 2-1-0 (valeur possible)	Schéma version 2-1-1
typOb	<typOb></typOb>	<typOb>0</typOb>	<typOb>90</typOb>	<typOb>90</typOb>
catOb	<catOb></catOb>	<catOb>0</catOb>	<catOb>80</catOb>	<catOb>80</catOb>
rpieceGe	<rpieceGe></rpieceGe>	<rpieceGe>0</rpieceGe>	<rpieceGe>0</rpieceGe>	<rpieceGe>0</rpieceGe>
etage	<etage></etage>	<etage>0</etage>	<etage>3349</etage>	<etage>3349</etage>
statut	<statut></statut>	<statut>0</statut>	Code : 10,20,30,50	Code : 10,20,30,50
loyer	<loyer></loyer>	<loyer>0</loyer>	<loyer>0</loyer>	<loyer>0</loyer>
meuble	<meuble></meuble>	<meuble>0</meuble>	<meuble>30</meuble>	<meuble>30</meuble>
datVac	<datVac></datVac>	<datVac>0</datVac>	<datVac>0</datVac>	<datVac>0</datVac>

Afin d'éviter des blocages inutiles et assurer une continuité de service, vous pouvez transférer un fichier .XML qui n'a pas pu être validé en le renommant en .LMX (LMX=XML sans contrôle de validation) puis en le soumettant de nouveau au composant de transfert du canal semi-manuel.

Nota bene : il est inutile d'inclure dans le fichier .XML les champs retournés par l'OCSTAT à savoir : sEgid, sldpdr, sNolog staLoy pieceFed, pieceGe, datCo et datMod.

6 Données utilisées

6.1 EN-TETE

6.1.1 Identifiant fédéral de l'entreprise - IDE

[OBLIGATOIRE]

Type : numérique

Longueur : 9

Format : Nombre à 9 chiffres (000000001 à 999999999)

Référence : eCH-0097 : uidOrganisationId

Pour vérifier ou obtenir un IDE : <http://www.uid.admin.ch>

Aucun séparateur dans le champ : pas de "-" ou de "."

6.1.2 Nom du gérant / de la régie - REGIE

[OBLIGATOIRE]

Type : alphanumérique

Longueur : 255

Référence : eCH-0097 : organisationNameType

6.1.3 Date de l'extraction des données - DATBAT

[OBLIGATOIRE]

Type : date

Longueur : 10

Format : AAAA-MM-JJ

Les 0 doivent apparaître en préfixe. (ex : 2011-05-01 et non pas 2011-5-1)

Référence : format de date standard xml schema (w3c) xs:date

<http://www.w3.org/TR/xmlschema-2/#built-in-datatypes>

6.1.4 Sens de la transmission - SENS

[OBLIGATOIRE]

Type : numérique

Longueur : 1

Défaut : 1

Format : Valeurs 1 ou 2

1 : gérant → OCSTAT

2 : OCSTAT → gérant

6.2 BATIMENT

6.2.1 Identifiant fédéral du bâtiment - EGID

[RECOMMANDE]

Cet élément est l'identifiant unique d'un bâtiment pour tout le territoire suisse. A Genève, il est géré par le service de la mensuration officielle (SEMO).

Type : numérique

Longueur : 9

Défaut : 0

Format : Valeurs admises de 1 à 900 000 000 selon des plages définies
Pour le canton de Genève : plage 1000001 – 296 999 999
Une valeur vide ou 0 indique un EGID inconnu.

Référence : RegBL Catalogue des caractères – EGID

6.2.2 Identifiant permanent de l'adresse - IDPADR

[RECOMMANDE]

Cet identifiant unique est basé sur l'adresse du bâtiment, il est géré par le SEMO.

Type : Alphanumérique

Longueur : 12

Format : Au maximum 12 caractères numériques
Une valeur vide ou 0 indique un IDPADR inconnu.

Référence : SITG, Adresses géo-référencées à l'entrée du bâtiment
CAD_ADRESSE – idpadr <http://ge.ch/geoportail/metadatas/Publish/5412.html>

6.2.3 Identifiant du bâtiment utilisé par le gérant – RNOBAT

[OBLIGATOIRE]

Type : alphanumérique

Longueur : 12

Référence : Il s'agit d'un identifiant propre à chaque gérant.

6.2.4 Nom de la rue/voie – RUE

[OBLIGATOIRE]

Type : alphanumérique

Longueur : 60

Remarque : Dans la norme eGE-0010, ce champ s'appelle eCH-0010:street

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.2.5 Numéro d'entrée du bâtiment dans la rue/voie – NUMRUE

[OBLIGATOIRE]

Type : alphanumérique

Longueur : 12

Règle particulière : une valeur vide indique un numRue inconnu.

Remarque : Dans la norme eGE-0010, ce champ s'appelle eCH-0010:houseNumber

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.2.6 Numéro d'acheminement postal – NPA

[OBLIGATOIRE]

Type : numérique

Longueur : 4

Format : de 1201 à 1298

Référence : <http://www.poste.ch/>

6.2.7 Libellé de la localité correspondant au NPA - LNPA

[OBLIGATOIRE]

Type : alphanumérique

Longueur : 40

Remarque : Dans la norme eGE-0010, ce champ s'appelle eCH-0010:town

Référence : <http://www.poste.ch/>

6.2.8 Libellé de la commune politique - COMMUNE

[RECOMMANDE]

Type : alphanumérique

Longueur : 40

Défaut : « Pas renseigné »

Format : Une valeur vide ou 'Pas renseigné' indique une commune politique inconnue.
Ecriture en capitales admise et recommandée.

Valeurs possibles pour le canton de Genève :

Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Dardagny, Genève, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Versoix, Veyrier.

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.2.9 Nombre de niveaux hors sol (rez + étage) - NIVHS

[RECOMMANDE]

Nombre de niveaux : Rez + étages. Par exemple, un bâtiment de 1 étage a donc 2 niveaux.

Type : numérique

Longueur : 2

Défaut : 0

Format : valeurs admises de 1 à 59 ;
Une valeur vide ou 0 indique un NIVHS inconnu.

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.2.10 Nombre de niveaux en sous-sol - NIVSS

[RECOMMANDE]

Type : numérique

Longueur : 1

Défaut : 0

Format : valeurs admises de 1 à 9 ;
Une valeur vide ou 0 indique un NIVSS inconnu.

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.2.11 Année de construction du bâtiment - ANCON

[RECOMMANDE]

Type : numérique

Longueur : 4

Défaut : 1000

Format : valeurs admises de 1000 à l'année actuelle
Une valeur vide ou 1000 indique une ANCON inconnue.

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.2.12 Epoque de construction du bâtiment - EPOQUE

[RECOMMANDE]

Type : numérique

Longueur : 4

Défaut : 0

Format : valeurs admises de 8011 à 8023, selon les codes ci-dessous
Une valeur vide ou 0 indique une EPOQUE inconnue.

Règle particulière : L'année ANCON doit correspondre à l'époque de construction EPOQUE.

Valeur	Description
8011	Avant 1919
8012	De 1919 à 1945
8013	De 1946 à 1960
8014	De 1961 à 1970
8015	De 1971 à 1980
8016	De 1981 à 1985
8017	De 1986 à 1990
8018	De 1991 à 1995
8019	De 1996 à 2000
8020	De 2001 à 2005
8021	De 2006 à 2010
8022	De 2011 à 2015
8023	Après 2015

Référence : RegBL Catalogue des caractères - Époque de construction (GBAUP)

6.2.13 Nombre de logements dans le bâtiment - NBLOGE

[RECOMMANDE]

Nombre de logements dans le bâtiment. Seuls les logements dotés de cuisine sont comptabilisés ici. Les logements en projet, en construction ou existants sont à prendre en considération.

Type : numérique

Longueur : 3

Défaut : 0

Format : valeurs admises de 1 à 999
Une valeur vide ou 0 indique un NBLOGE inconnu.

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.2.14 Système principal de chauffage - CHAUFF

[RECOMMANDE]

Type : numérique

Longueur : 4

Défaut : 0

Format : valeurs admises de 7100 à 7109

Une valeur vide ou 0 indique un CHAUFF inconnu.

Règle particulière : Si la valeur est 7109 "Autre type de chauffage", une indication sera donnée dans l'élément COMMENT

Valeur	Description
7100	Pas de chauffage
7101	Poêle
7102	Chauffage central pour 1 logement
7103	Chauffage central pour le bâtiment
7104	Chauffage central pour plusieurs bâtiments
7105	Chauffage à distance
7109	Autre type de chauffage

Référence : RegBL Catalogue des caractères - Système de chauffage (GHEIZ)

6.2.15 Agent énergétique principal pour le chauffage - AGENTC

[RECOMMANDE]

Type : numérique

Longueur : 4

Défaut : 0

Format : valeurs admises de 7200 à 7209

Une valeur vide ou 0 indique un AGENTC inconnu.

Valeur	Description
7200	Pas d'agent énergétique
7201	Mazout
7202	Charbon
7203	Gaz
7204	Electricité
7205	Bois
7206	Pompe à chaleur
7207	Capteur solaire
7208	Chauffage à distance
7209	Autre agent énergétique

Règles particulières :

- Si la valeur de CHAUFF est 7100 « Pas de chauffage », alors l'élément AGENTC est codé 7200 « Pas d'agent énergétique ».
- Si la valeur de CHAUFF est 7105 « Chauffage à distance », alors l'élément AGENTC est codé 7208 « Chaleur à distance ».
- Si la valeur de AGENTC est 7209 « Autre agent énergétique », une indication sera donnée dans l'élément COMMENT.

Référence : RegBL Catalogue des caractères - Agents énergétiques pour le chauffage (GENHZ)

6.2.16 Agent énergétique principal pour l'eau chaude- AGENTE

[RECOMMANDE]

Type : numérique

Longueur : 4

Défaut : 0

Format : valeurs admises de 7200 à 7209 selon les codes ci-dessous
Une valeur vide ou 0 indique un AGENTE inconnu.

Valeur	Description
7200	Pas d'agent énergétique
7201	Mazout
7202	Charbon
7203	Gaz
7204	Électricité
7205	Bois
7206	Pompe à chaleur
7207	Capteur solaire
7208	Chauffage à distance
7209	Autre agent énergétique

Règles particulières :

- Si la valeur de CHAUFF est 7105 « Chauffage à distance », alors l'élément AGENTE est codé 7208 « Chaleur à distance ».
- Si la valeur de AGENTE est 7209 « Autre agent énergétique », une indication sera donnée dans l'élément COMMENT.

Référence : RegBL Catalogue des caractères - Agents énergétiques pour le chauffage (GENHZ)

6.2.17 Autre agent énergétique ou autre type de chauffage- COMMENT

[FACULTATIF]

Cet élément sert à préciser l'agent énergétique ou le type de chauffage en cas de réponse 7209 pour AGENTC | AGENTE ou 7109 pour CHAUFF.

Type : alphanumérique

Longueur : 50

Format : Une valeur vide indique une valeur inconnue pour COMMENT
Par exemple "biomasse", "éolien".

6.2.18 Identifiant fédéral du bâtiment ajouté ou corrigé par l'OCSTAT - SEGID

[FACULTATIF]

Type : numérique

Longueur : 9

Défaut : 0

Format : Valeurs admises de 1 à 900 000 000 selon des plages définies
Pour le canton de Genève : plage 1000001 – 296 999 999
Une valeur vide ou 0 indique un EGID inconnu

Règle particulière : ce champ n'est pas à inclure dans le fichier XML envoyé par le gérant.

Référence : RegBL Catalogue des caractères – EGID

6.2.19 Identifiant permanent de l'adresse ajouté ou corrigé par l'OCSTAT- SIDPADR

[FACULTATIF]

Type : alphanumérique

Longueur : 12

Format : Au maximum 12 caractères numériques.
Une valeur vide ou 0 indique un IDPADR inconnu

Règle particulière : ce champ n'est pas à inclure dans le fichier XML envoyé par le gérant.

Référence : SITG, Adresses géoréférencées à l'entrée du bâtiment
CAD_ADRESSE – idpadr <http://ge.ch/geoportail/metadatas/Publish/5412.html>

6.3 OBJET IMMOBILIER

6.3.1 Numéro officiel du logement - NOLOG

[RECOMMANDE]

Cet élément est une combinaison des numéros EGID + EWID qui identifie de manière unique un logement sur le territoire suisse. Cette combinaison a été choisie comme numéro officiel du logement dans le canton de Genève.

Le numéro EWID est attribué par logement en relation avec le bâtiment et il est invariable dans des situations comme les changements d'affectation, de locataire, etc. En cas de modification par des transformations (logements réunis ou séparés) un nouveau numéro EWID est attribué à tous les logements ainsi créés. De même l'EWID d'un logement démoli n'est jamais réattribué.

Le numéro EWID est alloué au sein d'un bâtiment dans un ordre séquentiel sans rapport avec l'étage du logement ou sa localisation par rapport à l'escalier.

L'élément NOLOG de 12 positions est le résultat de la concaténation de l'EGID (9 positions numériques) et de l'EWID (3 positions numériques de 001 à 900 + 999 pour les ménages collectifs (hôtels, EMS, congrégations religieuses...)).

Type : numérique

Longueur : 12

Défaut : 0

Format : Concaténation EGID + EWID

Pour l'EWID, 3 positions numériques avec valeurs admises 1 – 900 + 999

Une valeur vide ou 0 indique un NOLOG inconnu.

Règle particulière : L'EGID et le NOLOG doivent correspondre.

Référence : RegBL Catalogue des caractères – EGID

RegBL Catalogue des caractères - EWID

6.3.2 Identifiant de l'objet immobilier (logement/local/garage) utilisé par le gérant pour sa gestion - RNOLO

[OBLIGATOIRE]

Type : alphanumérique

Longueur : 20

Référence : Il s'agit d'un identifiant propre à chaque gérant.

6.3.3 Type d'objet immobilier - TYPOB

[OBLIGATOIRE]

Type : numérique

Longueur : 2

Format : Valeurs admises

Valeur	Description
10	Logement
20	Bureau
30	Magasin, arcade commerciale
40	Atelier, fabrique
60	Dépôt
71	Garage – box fermé
72	Garage – place à l'intérieur
73	Garage – place à l'extérieur
74	Garage – autre type ou type inconnu
90	Autre local

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.3.4 Catégorie d'objet immobilier - CATOB

[OBLIGATOIRE]

Type : numérique

Longueur : 2

Format : Valeurs admises

Valeur	Description
10	Loué – HM
20	Loué – HBM
30	Loué – HCM
40	Loué – HLM
50	Loué – loyer libre (ou subventionnement inconnu)
60	Copropriétaire (PPE)
70	Usage personnel du propriétaire du bâtiment
80	Autre situation, inconnu

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.3.5 Nombre de pièces "genevois" (cuisine comprise) indiqué sur le bail - RPIECEGE

[OBLIGATOIRE]

Type : décimal

Longueur : 4 y compris le point décimal.

Format : 0, 1, 1.5, 2, 2.5, 3, 3.5, 4, 4.5, 5, 5.5, 6, 6.5 jusqu'à... 99.5

Règle particulière : 0 s'il ne s'agit pas d'un logement (TYPOB non égal à 10).

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.3.6 Nombre de pièces habitables de 9m² ou plus (cuisines non comprises) - PIEC9P

[FACULTATIF]

Type : numérique

Longueur : 2

Défaut : 0

Format : Valeur 0 ou vide s'il ne s'agit pas d'un logement (TYPOB non égal à 10).
Sinon 1-99.

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.3.7 Nombre de pièces habitables de moins de 9m² (cuisines non comprises) - PIEC9M

[FACULTATIF]

Type : numérique

Longueur : 2

Défaut : 0

Format : Valeur 0 ou vide s'il ne s'agit pas d'un logement (TYPOB non égal à 10).
Sinon 1-99.

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.3.8 Type de cuisine - CUISINE

[FACULTATIF]

Type : numérique

Longueur : 4

Défaut : 0

Format : Une valeur vide ou 0 indique une CUISINE inconnue.
Valeurs admises

Valeur	Description
7300	Ni cuisine, ni cuisinette
7301	Cuisine de 4m ² ou plus
7302	Cuisinette de moins de 4m ²

Référence : RegBL Catalogue des caractères - Équipement de cuisine (WKCHE)

6.3.9 Etage sur lequel se situe le logement / local / garage - ETAGE

[OBLIGATOIRE]

Type : numérique

Longueur : 4

Format : Valeurs admises 3100 - 3349 selon les codes ci-dessous

Valeur	Description
3100	Rez-de-chaussée (y compris rez supérieur) ; correspond à l'entrée du bâtiment
3101-3149	1 ^{er} au 49 ^{ème} étage
3201-3209	1 ^{er} au 9 ^{ème} sous-sol
3300	Duplex, depuis rez-de-chaussée
3301-3349	Duplex, depuis 1 ^{er} au 49 ^{ème} étage

Règle particulière : Valeur 3349 si le champ ne peut être rempli ou étage inconnu.

Référence : RegBL Catalogue des caractères - Etage (WSTWK)

6.3.10 Numéro d'entrée du logement ou du local (n° SIG) - ENTREE

[RECOMMANDE]

Cet élément est le numéro d'entrée communément appelé numéro SI.

Il se compose de l'étage et du numéro d'ordre du logement sur l'étage dans le sens de rotation de l'escalier.

Dans le cas des bâtiments à un logement, il prend la valeur 1.

Type : numérique

Longueur : 4

Défaut : 0

Format : Une valeur vide ou 0 indique une ENTREE inconnue

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.3.11 Statut d'occupation de l'objet immobilier - STATUT

[OBLIGATOIRE]

Type : numérique

Longueur : 2

Format : Valeurs admises selon les codes ci-dessous

Valeur	Description
10	Occupé
20	Vacant (modalité-clé pour la statistique des logements vacants)
30	Inoccupé sans être vacant (en attente de travaux, autres motifs)
50	En cours de construction

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.3.12 Surface habitable du logement / surface du local - SURFACE

[RECOMMANDE]

Il s'agit de la surface en m², sans décimale.

Type : numérique

Longueur : 6

Défaut : 0

Format : Valeurs admises: 1 - 999999.

Vide ou 0 si valeur inconnue ou si garage (TYPOB=71, 72, 73, 74).

Règle particulière : pour les locaux vacants, une valeur non vide est obligatoire.

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.3.13 Surface PPE du logement - SURFPPE

[RECOMMANDE]

Type : numérique
Longueur : 6
Défaut : 0
Format : Il s'agit de la surface en m², sans décimale.
Valeurs admises: 1 - 999999.
Vide ou 0 si valeur inconnue ou si garage (TYPOB=71, 72, 73, 74).
Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.3.14 Logement intégré à l'échantillon de la statistique des loyers - RSTALOY

[FACULTATIF]

Type : numérique
Longueur : 1
Défaut : 0
Format : Valeurs admises : 1=OUI ; 2=NON
Une valeur vide ou 0 indique une valeur de RSTALOY inconnue
Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.3.15 Loyer annuel du logement, local, garage - LOYER

[OBLIGATOIRE]

Type : numérique
Longueur : 8
Format : 0 si l'objet n'est pas loué ou vacant.
Règle particulière : un montant non nul est attendu pour les logements inclus dans la statistique des loyers (RSTALOY=1).
Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.3.16 Frais accessoires annuels (si facturés séparément) - FRACC

[RECOMMANDE]

Type : numérique
Longueur : 8
Défaut : -1
Format : En francs, sans décimale. Valeur 0 admise.
Une valeur vide ou -1 indique des frais (FRACC) inconnus.

6.3.17 Autres frais forfaitaires annuels (si facturés séparément) - FRRES

[RECOMMANDE]

Type : numérique

Longueur : 8

Défaut : -1

Format : En francs, sans décimale. Valeur 0 admise.
Une valeur vide ou -1 indique des frais (FRRES) inconnus.**6.3.18 Frais annuels de chauffage et eau chaude (si factures séparément) - FRCHAU**

[RECOMMANDE]

Type : numérique

Longueur : 8

Défaut : -1

Format : En francs, sans décimale. Valeur 0 admise.
Une valeur vide ou -1 indique des frais (FRCHAU) inconnus.**6.3.19 Prix de vente du logement ou du local vacant - PVENTE**

[RECOMMANDE]

Type : numérique

Longueur : 9

Défaut : -1

Format : En francs, sans décimale.
Une valeur vide ou -1 pour les objets qui ne sont pas à la fois vacants et à vendre**6.3.20 Type de logement (meublé / non meublé) - MEUBLE**

[OBLIGATOIRE]

Type : numérique

Longueur : 2

Format : Valeurs admises :

Valeur	Description
11	Logement meublé à louer pour plus de 3 mois
12	Logement meublé à louer pour moins de 3 mois
20	Logement non meublé
30	Type inconnu / local / garage

Règle particulière : Le type de logement MEUBLE doit correspondre au type d'objet TYPOB.

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.3.21 Date depuis laquelle le logement / local est vacant - DATVAC

[OBLIGATOIRE]

Type : alphanumérique

Longueur : 7

Format : AAAA-MM ou 0

Années AAAA de 1980 à 2029. Si année inférieure à 1980 alors saisir 1980-01.

Les 0 du mois MM doivent apparaître en préfixe (ex : 2011-05 et non pas 2011-5)

Règle particulière : 0 pour les objets non vacants (STATUT non égal à 20)

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.3.22 Logement / local vacant depuis sa construction - VACO

[RECOMMANDE]

Type : numérique

Longueur : 1

Défaut : 0

Format : Valeurs admises : 1=OUI ; 2=NON

Règle particulière : Une valeur vide ou 0 indique un statut VACO inconnu.

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.3.23 Numéro officiel du logement ajouté ou corrigé par l'OCSTAT - SNOLOG

[FACULTATIF]

Type : numérique

Longueur : 12

Défaut : 0

Format : Concaténation EGID + EWID

Pour l'EWID, 3 positions numériques avec valeurs admises 0 + 1 – 900 + 999

Règle particulière : ce champ n'est pas à inclure dans le fichier XML envoyé par le gérant.

Référence : RegBL Catalogue des caractères - EGID et EWID

6.3.24 Nombre total de pièces fédéral (cuisine non comprise) - PIECEFED

[FACULTATIF]

Type : numérique

Longueur : 2
Défaut : 0
Format : Valeur 0 s'il s'agit d'un local ou d'un garage.
1 - 99 sinon.

Règle particulière : ce champ n'est pas à inclure dans le fichier XML envoyé par le gérant.

Référence : RegBL Catalogue des caractères - Nombre de pièces WAZIM

6.3.25 Nombre de pièce "genevois" retenu par l'OCSTAT - PIECEGE

[FACULTATIF]

Type : décimal
Longueur : 4 y compris le point décimal.
Défaut : 0
Format : Valeur 0 s'il s'agit d'un local ou d'un garage.
Sinon 1.5, 2, 2.5, 3, 3.5, 4, 4.5, 5, 5.5, 6, 6.5 jusqu'à... 99.5

Règle particulière : ce champ n'est pas à inclure dans le fichier XML envoyé par le gérant.

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.3.26 Date de construction du logement - DATCO

[FACULTATIF]

Type : date
Longueur : 7
Format : AAAA-MM
Les 0 doivent apparaître en préfixe (ex : 2011-05 et non pas 2011-5).

Règle particulière : ce champ n'est pas à inclure dans le fichier XML envoyé par le gérant.

Référence : format de date standard xml schema 1.0 xsd:gYearMonth
<http://www.w3.org/TR/xmlschema-2/#built-in-datatypes>

6.3.27 Date de transformation du logement - DATMOD

[FACULTATIF]

Type : date
Longueur : 7
Format : AAAA-MM
Les 0 doivent apparaître en préfixe (ex : 2011-05 et non pas 2011-5).

Référence : format de date standard xml schema 1.0 xsd:gYearMonth

<http://www.w3.org/TR/xmlschema-2/#built-in-datatypes>

Règle particulière : ce champ n'est pas à inclure dans le fichier XML envoyé par le gérant.

6.3.28 Logement intégré à l'échantillon de la statistique des loyers - STALOY

[RECOMMANDE]

Type : numérique

Longueur : 1

Défaut : 0

Format : Valeurs admises : 1=OUI ; 2=NON
Une valeur vide ou 0 indique un statut STALOY inconnu.

Règle particulière : ce champ n'est pas à inclure dans le fichier XML envoyé par le gérant

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.4 PRENEUR DE BAIL OU COPROPRIETAIRE

Le groupe de données suivant est à répéter autant de fois qu'il y a de preneurs de bail ou de copropriétaires. Si l'objet immobilier n'est pas occupé (STATUT non égal à 10) alors toute la structure « PRENEUR DE BAIL OU COPROPRIETAIRE » en relation avec cet objet ne doit pas être transmise.

6.4.1 Numéro de preneur de bail - NOLOCAT

[OBLIGATOIRE]

Identifie le preneur s'il existe plusieurs preneurs.

Cet élément est une numérotation séquentielle des preneurs de bail ou des copropriétaires pour un logement donné. Il permet de différencier les preneurs de bail, le cas échéant.

Type : numérique

Longueur : 1

Défaut : 1

Format : Valeurs admises : de 1 à 9.

6.4.2 Identifiant du bail ou du dossier utilisé par le gérant - RNOBAIL

[OBLIGATOIRE]

Type : alphanumérique

Longueur : 20

Référence : Il s'agit d'un identifiant propre à chaque gérant.

6.4.3 Nom du preneur de bail / copropriétaire - NOM

[OBLIGATOIRE]

Type : alphanumérique

Longueur : 100

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.4.4 Prénom du preneur de bail / copropriétaire - PRENOM

[OBLIGATOIRE]

Type : alphanumérique

Longueur : 100

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.4.5 Nom de la rue pour adressage au preneur de bail - RUE

[OBLIGATOIRE]

Type : alphanumérique

Longueur : 60

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.4.6 Numéro dans la rue pour adressage au preneur de bail - NUMRUE

[OBLIGATOIRE]

Type : alphanumérique

Longueur : 12

Référence : Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et l'OCSTAT par voie informatique.

6.4.7 Numéro d'acheminement postal étendu pour adressage au preneur de bail - NPA

[OBLIGATOIRE]

Type : alphanumérique

Longueur : 15

Exemples : nnnn (4 chiffres) pour les adresses suisses, nnnnn (5 chiffres) pour les adresses françaises ou italiennes etc...

Référence : http://fr.wikipedia.org/wiki/Code_postal et eCH-0010 pour [ForeignZipCode](#)**6.4.8 Libellé de la localité correspondant au NPA - LNPA**

[OBLIGATOIRE]

Type : alphanumérique

Longueur : 40

Référence : <http://www.poste.ch/>

Annexe A – Référence et bibliographie

Échanges d'informations réguliers entre les gérants d'immeubles et OCSTAT par voie informatique.
eGE-0101 Exemple de fichier XML pour l'OCSTAT

eGE-0101 Définitions formelles du fichier XML pour l'OCSTAT (document xsd)

Annexe 1 : Canaux de livraison de données entre les gérants d'immeubles, l'OCP et l'OCSTAT

<http://www.ge.ch/gerants-immeubles>

Registre fédéral des bâtiments et des logements

Catalogue des caractères

Version 3.5 2009

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.html?publicationID=3527>

Harmonisation des registres officiels de personnes

Registres cantonaux et communaux du contrôle des habitants.

Catalogue officiel des caractères

Version 01.2008

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.html?publicationID=3033>

eCH-0010 : Datenstandard Postadresse für natürliche Personen, Firmen, Organisationen und Behörden (données adresses postales pour les personnes physiques, entreprises, organisations et autorités)

Version 4.00, 14.04.2010

<http://www.ech.ch/vechweb/page?p=dossier&documentNumber=eCH-0010&documentVersion=4.00>

eCH-0011 : Datenstandard Personendaten (Données des habitants)

Version 5.00, 14.04.2010

http://www.ech.ch/xmlns/eCH-0011/5/indexD5_0.html

eCH-0097 : Datenstandard Unternehmensidentifikation (identification des entreprises)

Version 1.00 , 01.09.2010

<http://www.ech.ch/vechweb/page?p=dossier&documentNumber=eCH-0097&documentVersion=1.00>

Pour vérifier ou obtenir un Identifiant fédéral de l'entreprise (IDE) : <http://www.uid.admin.ch>

RFC2119 - Key words for use in RFCs to Indicate Requirement Levels

(IETF Internet Engineering Task Force - RFC - Request For Comments)

<http://tools.ietf.org/html/rfc2119>

Annexe B – Collaboration et surveillance

Annexe C – Abréviations

Annexe D – Glossaire

Annexe E – Versions

Trois niveaux de version sont définis :

- version majeure : la rétrocompatibilité n'est pas garantie
- version médiane : modification de modalités (ex : FACULTATIF → OBLIGATOIRE), rétro-compatible mais certains occurrences valides peuvent devenir invalides (ou réciproquement) du fait des changements de modalités
- version mineure : la rétrocompatibilité est garantie, les tests ne sont pas nécessaires

Le numéro de version est de la forme ma.me.mi où :

- ma désigne le numéro de version majeure
- me désigne le numéro de version médiane
- mi désigne le numéro de version

Exemples

1.5.3 a la composante de version majeure 1, la composante de version médiane 5 et la composante de version mineure 3.